

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/l-archeveque-de-strasbourg-ancien-polytechnicien-denonce-l-inconsistance>

L'archevêque de Strasbourg, ancien polytechnicien, dénonce « l'inconsistance administrative » de l'État face à l'Église



Date de mise en ligne : vendredi 27 novembre 2020

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

L'archevêque de Strasbourg, ancien polytechnicien, dénonce « l'inconsistance administrative » de l'État face à l'Église

« Mgr Luc Ravel juge « vexatoire » le maintien de la jauge de 30 fidèles par messe. Il dépose un recours au Conseil d'État.

Par Jean-Marie Guénois , le Figaro

C'est un peu l'incendie dans l'Église de France. Conseil de crise dans la soirée de l'épiscopat, jeudi, pour voir comment répondre sur le terrain et juridiquement au refus du premier ministre de ne pas revoir dans l'immédiat, la limite de 30 personnes pour les messes malgré ce qu'avait promis le président de la République, mais également communiqués de toute part de nombreux évêques pour dire leur colère.

Parmi la centaine d'évêques de France, la réaction de Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg, mérite l'attention car cet ancien élève de Polytechnique raille particulièrement la sourde oreille gouvernementale : « Bien que n'ayant fait que l'École Polytechnique (X77), écrit-il dans un communiqué publié jeudi après-midi, je pensais savoir faire une règle de trois et appliquer une présence proportionnelle à nos immenses églises. J'apprends qu'il n'en est rien. »

Et avant d'annoncer un recours au Conseil d'État, il confie sa profonde déception : « Les annonces du président et celles du premier ministre concernant la reprise des cultes me laissent pantois, déconcerté et profondément déçu. La jauge de 30 personnes n'est pas une mesure sensée mais une précaution vexatoire. »

Bien que n'ayant fait que l'École Polytechnique (X77), je pensais savoir faire une règle de trois et appliquer une présence proportionnelle à nos immenses églises. J'apprends qu'il n'en est rien

L'archevêque de Strasbourg attaque ensuite les consultations sans suite du gouvernement : « L'habitude gouvernementale semble désormais bien prise de ne jamais tenir compte des propositions émanant de l'épiscopat français, propositions pourtant prudentes, intégrant l'extrême gravité de la crise dans laquelle nous sommes et en phase avec la détresse des personnes et des entreprises. »

Ce qui ne doit pas rompre pour autant le dialogue : « La tradition de l'Église catholique reste de poursuivre inlassablement le dialogue avec le gouvernement tout en manifestant son profond désaccord par tous les moyens légaux et politiques. J'attends personnellement une rencontre entre nos représentants et le Premier ministre pour le faire le point sur une liberté de culte au bord de la rupture. »

Le tout dans un esprit « non de mauvaise humeur » mais de « réponse par le bien aux inconsistances administratives. » Cela dit il prévient : « Je ferai moi-même recours auprès du Conseil d'État contre des mesures que j'estime disproportionnées. » »

Par Jean-Marie Guénois , Publié le 26 novembre 2020, Le Figaro

Source :

[le figaro](#)